Les répercussions financières des prêts étudiants

May Luong

L'intérêt à l'égard des dettes d'études s'est accru au début des années 1990, au moment où les frais de scolarité moyens ont fait un bond de 10 % deux années d'affilée. Même si le taux d'augmentation des frais de scolarité est par la suite revenu à un niveau à un chiffre, entre 1989-1990 et 2008-2009, les frais de scolarité ont plus que doublé en dollars constants (graphique A)[1]. L'augmentation des frais de scolarité dans la plupart des provinces a suscité une attention accrue à l'égard des niveaux d'emprunt des étudiants et des niveaux d'endettement qui en découlent. Une étude a déterminé qu'entre 1982 et 1995, la proportion de titulaires de baccalauréat ayant des dettes d'études a augmenté, passant de 45 % à 47 % pour les hommes et de 39 % à 44 % pour les femmes. Le montant moyen des prêts au moment de l'obtention du diplôme, dans le cas des titulaires de baccalauréat, a aussi crû pendant cette période, dans une proportion de 121 % pour les hommes et de 145 % pour les femmes (Finnie, 2002).

Graphique A Frais de scolarité moyens des étudiants universitaires de premier cycle à temps plein

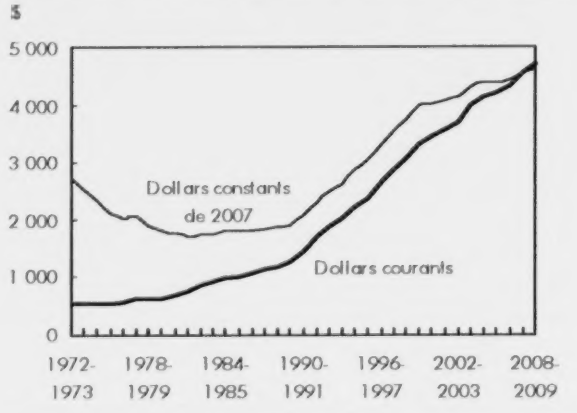

Source : Statistique Canada, Frais de scolarité et frais de logement des étudiants à temps plein dans des établissements canadiens offrant des grades, 1972-1973 à 2008-2009.

La hausse des frais de scolarité moyens est le résultat d'un changement substantiel dans le financement des études postsecondaires (EPS), un changement qui a fait en sorte que les étudiants paient proportionnellement plus, tandis que les gouvernements paient proportionnellement moins (Schwartz et Finnie, 2002). Entre 1989 et 2009, les frais de scolarité moyens exprimés en pourcentage des recettes totales des universités et des collèges ont plus que doublé, passant de 10 % à 21 %, tandis que le financement gouvernemental a diminué, passant de 72 % à 55 %[2].

Même si le coût des études postsecondaires a augmenté pour les étudiants, la plupart de ceux qui souhaitent poursuivre des études peuvent le faire[3], que ce soit grâce à leur épargne personnelle, à la contribution de leurs parents ou à des prêts étudiants consentis par le gouvernement (voir *Programme canadien de prêts aux étudiants*). Dans le cas de ceux qui ne sont pas admissibles aux programmes parrainés par le gouvernement, des prêts d'institutions privées sont aussi disponibles.

Il est largement reconnu que l'emprunt pour les études postsecondaires est un investissement financier à long terme. Les personnes consacrent temps et argent à leurs études pour augmenter leurs chances d'obtenir un emploi intéressant et mieux rémunéré (Keeley, 2007). Outre les gains financiers, il a été déterminé que les étudiants acquièrent d'autres compétences et expériences grâce aux études supérieures. Cela comprend notamment de plus grandes possibilités de réalisation de soi, d'interaction sociale et d'indépendance (Oreopoulos et Salvanes, 2009).

May Luong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au 613-951-6014 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Même si les coûts ne dissuadent pas la majorité des étudiants de poursuivre des études postsecondaires, les dettes accumulées peuvent être substantielles. Par ailleurs, ce ne sont pas tous les diplômés qui profiteront des avantages moyens des études postsecondaires — certains obtiendront de meilleurs résultats à ce chapitre, et d'autres, de moins bons. C'est donc dire que l'accumulation de dettes d'études peut avoir des effets durables pour une partie des diplômés.

Jusqu'à maintenant, la majeure partie de la recherche concernant l'augmentation des frais de scolarité a été axée sur l'accès aux études postsecondaires (Frenette, 2009; Finnie et Mueller, 2008; Frenette, 2008; Frenette, 2007; Frenette et Zeman, 2007; Christofides et coll., 2006; Frenette, 2006; Finnie et coll., 2005; Frenette, 2004). La recherche dans le domaine des prêts étudiants a mis l'accent sur les tendances du recours aux prêts étudiants et les caractéristiques des étudiants emprunteurs (Kapsalis, 2006; Finnie, 2002). Peu de recherches ont été consacrées à l'examen des répercussions que les prêts étudiants peuvent avoir sur la situation financière des personnes après l'obtention du diplôme. La question clé est la suivante : « Comment la situation financière des étudiants emprunteurs se compare-t-elle à la situation de leurs homologues qui n'empruntent pas? »

Le présent article traite de la situation financière des étudiants emprunteurs par rapport aux non-emprunteurs, une fois qu'ils ont quitté l'école, et repose sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF). Il commence par un aperçu contextuel des tendances récentes des emprunts par les étudiants et des taux de défaillance, à partir des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) [voir *Sources des données et définitions*]. Il porte aussi sur le revenu personnel, l'épargne et les placements, la présence d'un régime de retraite, l'accession à la propriété et la présence d'une hypothèque, ainsi que sur le total de l'actif, des dettes et la valeur nette des étudiants emprunteurs et de groupes comparables.

Tendances de la fréquence des emprunts et du niveau d'endettement

Les prêts étudiants consentis par le gouvernement représentent une option pour les étudiants de niveau postsecondaire qui n'ont pas suffisamment d'économies ou de revenus pour couvrir tous les coûts liés à leurs études. Les prêts consentis par le gouvernement sont généralement la première option envisagée étant donné que, dans la plupart des cas, ces prêts ne portent pas d'intérêt tant que l'étudiant fréquente l'école (voir *Programme canadien de prêts aux étudiants*). L'emprunt directement auprès d'institutions financières ou de personnes apparentées constitue une autre option si la personne n'est pas admissible aux prêts étudiants gouvernementaux[4]. Les étudiants peuvent aussi utiliser une combinaison de prêts du programme gouverne-

Programme canadien de prêts aux étudiants

Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) a été créé en 1964 en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* (RHDCC, 2009a). Avant 2000, les prêts aux étudiants de niveau postsecondaire étaient versés directement par les institutions financières, et la partie des intérêts était remboursée par le gouvernement. Au moment de l'obtention de leur diplôme, les étudiants consolidaient leurs prêts et commençaient à rembourser. Les prêts comportaient habituellement une période d'amortissement fixe de 10 ans, peu importe leur importance ou la situation financière de la personne. Toutefois, aucune restriction n'était imposée quant à la rapidité du remboursement.

Le 1er août 2000, le programme a été modifié considérablement et le gouvernement du Canada a commencé à financer directement les prêts aux étudiants postsecondaires. À cette fin, on a constitué le Centre de service national de prêts aux étudiants, qui fournit les fonds et gère le remboursement. Même si la plupart des provinces participent au PCPE, le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut continuent d'avoir leurs propres programmes d'aide financière aux étudiants.

Même si le PCPE est considéré comme un programme national, l'admissibilité aux prêts est déterminée par les provinces, à la suite de leur propre évaluation des besoins. Plusieurs facteurs sont inclus dans l'évaluation, comme les coûts de scolarité directs (par exemple, les frais de scolarité et les livres), les frais de subsistance, l'épargne prévue grâce à des emplois d'été, les dépenses plus faibles liées au travail, la contribution parentale présumée, les bourses d'études et les autres ressources financières. Un certificat de prêt est délivré (jusqu'à un certain maximum) si les dépenses prévues dépassent les ressources financières prévues. D'autres subventions et prêts provinciaux s'ajoutent (jusqu'à un certain maximum) pour compenser le manque à gagner (Finnie, 2002).

Le gouvernement n'impose pas d'intérêt sur les prêts des étudiants à temps plein tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études ou quitté l'école. Même si les remboursements ne sont pas requis avant six mois, les intérêts commencent à s'accumuler le mois suivant le départ de l'école. Les étudiants à temps partiel se voient imputer des intérêts pendant qu'ils fréquentent l'école et doivent les rembourser. Le remboursement du capital et des intérêts est requis une fois que l'étudiant cesse ses études (Gouvernement du Canada, 2009).

mental de prêts aux étudiants et d'autres sources (c-à-d. les institutions financières, les parents, d'autres personnes apparentées, etc.) dans les cas où le coût de leurs études postsecondaires dépasse leurs ressources personnelles et le montant consenti par le gouvernement.

Les données de l'END montrent que la proportion de diplômés qui ont emprunté de l'argent d'une source ou d'une autre (p. ex., les programmes parrainés par le gouvernement, les banques, les membres de la famille) pour financer leurs études postsecondaires a augmenté, passant de 49 % à 57 %[5] entre 1995 et 2005 (graphique B)[6]. Parmi les emprunteurs, la proportion détenant uniquement un prêt consenti par le gouvernement a diminué au cours de cette période, passant de 67 % à 52 %, tandis que la proportion de détenteurs de prêts d'autres sources seulement a grimpé, passant de 14 % à 22 %, et que la proportion de détenteurs de prêts étudiants de programmes parrainés par le gouvernement et d'autres sources a progressé, passant de 20 % à 26 %.

Tout comme la proportion de diplômés ayant un prêt étudiant, le montant dû par les titulaires de diplôme endettés a également augmenté au fil du temps. Entre 1995 et 2005, le montant moyen dû en prêts consentis par le gouvernement au moment de l'obtention du diplôme[7] a crû pour passer de 14 700 $ à 16 600 $[8]. Lorsqu'on tient compte des prêts étudiants d'autres sources, les montants augmentent pour passer à 15 200 $ et 18 800 $ respectivement[9].

L'augmentation de la dette d'études totale moyenne au moment de l'obtention du diplôme entre 1995 et 2005 a été beaucoup plus faible que l'augmentation des frais de scolarité au cours de cette période. Par exemple, les frais de scolarité totaux moyens d'un diplômé en 1995 pour un programme de quatre ans étaient de 10 300 $. L'étudiant moyen obtenant son diplôme après un programme de quatre ans en 2005 avait déboursé 16 900 $[10]. C'est donc dire que les frais de scolarité types ont augmenté de 6 600 $, tandis que la dette moyenne découlant de prêts étudiants consentis par le gouvernement a augmenté de 1 900 $, et que la dette d'études totale a grimpé de 3 600 $.

Même si le montant moyen des prêts étudiants constitue une indication du niveau d'endettement des diplômés, il est aussi important d'examiner la répartition des dettes d'études. En 1995, la proportion d'étudiants emprunteurs qui devaient 25 000 $ ou plus au moment de l'obtention de leur diplôme était de 17 %[11], et elle est passée à 27 % en 2005[12]. Par ailleurs, la proportion d'étudiants devant 50 000 $ ou plus a triplé pour passer de 2 % à 6 % (tableau 8). Par conséquent, en 2005, le Canada comptait non seulement plus de titulaires de diplôme qui avaient une dette d'études, mais aussi une proportion accrue de diplômés ayant un niveau d'endettement plus important que par le passé.

Même si le niveau d'endettement a augmenté dans une certaine mesure, la période de remboursement après l'obtention du diplôme n'a pas crû de manière substantielle. En moyenne, le nombre d'années que les étudiants prévoyaient prendre pour rembourser leurs prêts n'a pas changé de façon significative entre 1995 et 2005 (7,2 et 7,4 ans respectivement). De même, la proportion d'étudiants qui s'attendaient à prendre plus de 10 ans pour rembourser leurs prêts n'a pas grimpé de façon significative (de 18 % à 20 %).

Graphique B Sources des prêts étudiants

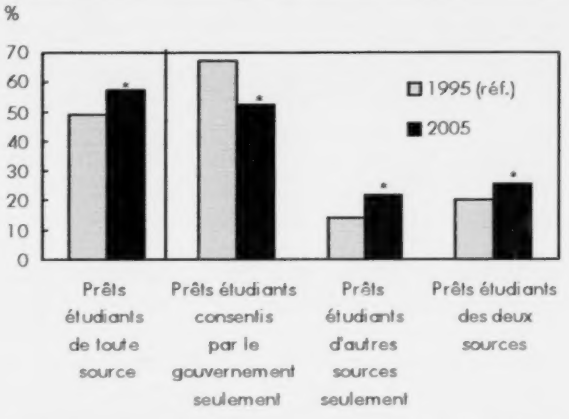

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

Note : Les échantillons d'étudiants qui ont emprunté pour leurs études s'établissent à 20 457, ce qui représente 145 100 personnes pondérées de la promotion de 1995, et à 23 012, ce qui représente 200 700 personnes pondérées de la promotion de 2005.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 1995 et 2005.

Enfin, les taux de défaillance n'ont pas augmenté parallèlement aux niveaux croissants d'endettement. Le taux de défaillance total chez les emprunteurs du PCPE pour l'année scolaire 2005-2006 se situait à 15 %, ce qui est en fait inférieur au taux de défaillance de 28 % enregistré en 2003-2004[13] (RHDCC, 2009b). Les données de recherches antérieures laissent supposer que l'incapacité de payer est la cause la plus importante de défaillance (Schwartz, 1999). Parmi les autres corrélats de la défaillance figurent le manque de connaissances et la confusion concernant les obligations de remboursement de la part de l'emprunteur, ainsi que le refus pur et simple de certains emprunteurs de rembourser (ibid.).

Étudiants emprunteurs et groupes de comparaison

Les résultats jusqu'à maintenant mettent en contexte les tendances de l'emprunt par les étudiants. La présente section utilise les données du fichier transversal de 2007 de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu pour déterminer s'il existe des différences dans la situation d'emploi, le revenu personnel total, les placements, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, l'accession à la propriété et la présence d'une hypothèque entre les étudiants emprunteurs et les non-emprunteurs.

La présente étude est axée sur la comparaison entre les emprunteurs et les non-emprunteurs. Toutefois, le groupe des non-emprunteurs comprend une proportion importante de personnes qui ne se sont pas inscrites à des EPS, tandis que les emprunteurs ont effectué tout au moins des EPS partielles. Puisque le niveau de scolarité comporte une corrélation étroite avec la situation financière des personnes, il est important de faire une distinction dans ce groupe entre celles qui ont fait des EPS et celles qui n'en ont pas fait. Comme il est indiqué précédemment, le diplôme postsecondaire est associé à des retombées monétaires et non monétaires à long terme (Oreopoulos et Salvanes, 2009). Étant donné que ces retombées sont le résultat à la fois d'un biais d'apprentissage et de sélection non aléatoire, les diplômés devraient être traités séparément des non-diplômés. C'est donc dire que la comparaison principale se situe entre les diplômés de niveau postsecondaire ayant ou non des prêts étudiants, qui sont appelés emprunteurs avec EPS et non-emprunteurs avec EPS pour plus de concision. D'autres contrôles seront exercés au sujet du type d'établissement — universitaire par rapport à non universitaire — et du grade pour les diplômés universitaires.

Même si la comparaison des diplômés entre eux est la plus évidente, elle est susceptible de faire ressortir l'aspect relativement négatif de la situation financière des diplômés emprunteurs, ce qui ne rend pas compte de façon appropriée des avantages sur le marché du travail des diplômés postsecondaires par rapport aux non-diplômés. Ainsi, le groupe de comparaison secondaire est constitué de non-diplômés des mêmes fourchettes d'âge. Étant donné que ce groupe comprend également des personnes dont les études postsecondaires sont incomplètes, il est aussi possible de comparer les emprunteurs avec les non-emprunteurs sans diplôme postsecondaire (emprunteurs sans EPS et non-emprunteurs sans EPS). D'autres contrôles permettent de faire une distinction entre ceux qui ont fait des EPS partielles, ceux qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires et ceux sans un tel diplôme.

Dans chaque cas, la population cible comprend les personnes âgées de 20 à 45 ans qui ne fréquentent plus l'école.

Le niveau de scolarité est le corrélat le plus fort des niveaux d'emploi et de revenu

Les données de l'EDTR confirment le rendement des études postsecondaires sur le marché du travail. Globalement, 74 % de tous les répondants âgés de 20 à 45 ans travaillaient toute l'année en 2007, et environ 16 % étaient occupés une partie de l'année[14]. Les 10 % qui restent étaient en chômage ou ne faisaient pas partie de la population active. Les étudiants emprunteurs ayant fait des EPS comptaient, de façon significative, une proportion plus élevée de travailleurs occupés toute l'année (81 %) que tous les autres groupes (graphique C). Toutefois, la différence dans la proportion de travailleurs occupés toute l'année entre les emprunteurs et les non-emprunteurs ayant fait des EPS était minime (différence de 3 points de pourcentage), tandis que la différence entre les emprunteurs avec EPS et les deux groupes sans EPS était beaucoup plus importante (16 points de pourcentage). Par ailleurs, une proportion plus forte d'emprunteurs et de non-emprunteurs sans EPS étaient en chômage ou n'étaient pas actifs sur le marché du travail (14 % et 17 % respectivement), comparativement aux deux groupes avec EPS[15].

Graphique C Situation d'emploi selon le niveau de scolarité et la dette d'études

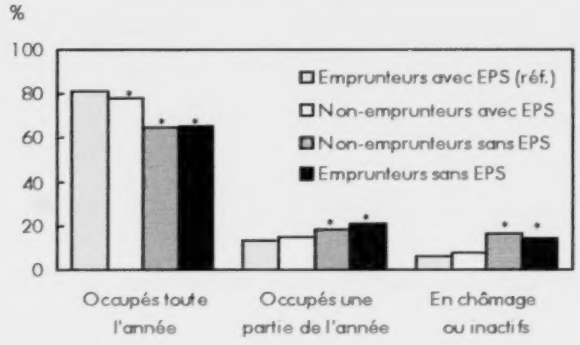

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

Note : La taille de l'échantillon est constituée de 14 353 observations représentant presque 8,6 millions de personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007.

On utilise l'analyse de régression pour tenir compte des facteurs observables qui peuvent influer sur le revenu personnel total avant impôts. L'effet d'autres variables sur le revenu est estimé au moyen d'un modèle linéaire généralisé (GLM)[16] prenant une forme log-linéaire (voir *Modèles*). L'échantillon de personnes ayant fait des EPS est estimé séparément de celui des personnes sans EPS. Lorsque l'échantillon est séparé entre les personnes avec et sans EPS, les modèles de régression peuvent aussi prendre en compte le niveau de scolarité tout en tenant compte simultanément de l'effet d'interaction entre la situation quant aux prêts étudiants et la situation au chapitre des EPS. Les deux modèles montrent que la situation ayant trait aux prêts étudiants n'a pas de lien statistiquement significatif avec le revenu personnel total[17].

D'autres résultats sont dignes de mention : dans le modèle avec EPS, les diplômés ayant une scolarité postsecondaire non universitaire ont en moyenne un revenu personnel qui représente environ 0,73[18] de celui des titulaires d'un baccalauréat (tableau 1). Autrement dit, le revenu personnel des diplômés postsecondaires non universitaires est d'environ 27 % inférieur à celui des diplômés titulaires d'un baccalauréat. En outre, ceux qui sont titulaires d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle ont un revenu personnel presque 1,3 fois plus élevé que celui des titulaires d'un baccalauréat. Toutefois, le niveau de scolarité dans le groupe sans EPS ne comporte pas de lien significatif avec le revenu total.

Dans l'ensemble, les résultats donnent à penser que la présence d'un prêt étudiant n'a pas de répercussions sur les niveaux de revenu des personnes par rapport aux autres diplômés. Parmi les diplômés ayant fait des EPS, le niveau de scolarité comporte un lien positif

Modèles

Même si les statistiques descriptives peuvent fournir des renseignements sur les liens entre plusieurs variables, l'analyse de régression peut prendre en compte de nombreux facteurs en même temps, qui peuvent aussi influer sur la variable dépendante. Deux types de modèles de régression utilisés dans la présente étude figurent ci-après.

Le **modèle de régression linéaire** utilise la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et est exprimé comme une combinaison linéaire des variables explicatives. Le modèle de régression linéaire est utilisé pour estimer le niveau prédit de la valeur nette, étant donné que la valeur dépendante est continue et comporte des valeurs positives et négatives. Ce modèle prend la forme suivante :

$$Y_i = \beta_1 + \beta_2 x_{i1} + \ldots + \beta_p x_{ip} + \varepsilon_i \qquad i = 1, \ldots, n$$

où Y_i est la variable dépendante, x_{ip} sont les variables indépendantes ou covariables, β_p sont les coefficients estimés et ε_i est le terme d'écart.

Les modèles de régression de la détermination de la rémunération prennent habituellement la forme d'un **modèle log-linéaire** estimé au moyen des moindres carrés ordinaires, à partir du logarithme de la variable dépendante. Toutefois, dans le **modèle linéaire généralisé** (GLM) [McCullagh et Nelder, 1989], ce modèle log-linéaire peut être estimé au moyen de méthodes liées au maximum de vraisemblance, sans avoir à transformer la variable dépendante. Le GLM prend la forme suivante :

$$Y_i = \exp(\beta_1 + \beta_2 x_{i1} + \ldots + \beta_p x_{ip} + \varepsilon_i), \quad i = 1, \ldots, n.$$

Le **modèle logit** est utilisé lorsque la variable dépendante est dichotomique, prenant les valeurs de 0 et de 1. Par conséquent, le modèle logit est utilisé pour estimer la probabilité d'avoir des placements, d'avoir un régime de retraite, d'être propriétaire, et d'avoir une hypothèque. La fonction logistique prend la forme suivante :

$$P_i = 1 / (1 + e^{-Z_i}) = e^Z / (1 + e^Z)$$

où $Z_i = \beta_1 + \beta_2 x_i$ et P_i correspond à la probabilité prédite. Comme Z_i va de $-\infty$ à $+\infty$, P_i se situe entre 0 et 1.

Tableau 1 Résultats du modèle linéaire généralisé concernant le revenu personnel total avant impôts

	Modèle 1 avec EPS[1] Base de référence : 79 500 $		Modèle 2 sans EPS Base de référence : 42 000 $	
	Coefficient estimé	Ratio	Coefficient estimé	Ratio
Ordonnée à l'origine	11,283	...	10,646	...
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : non-emprunteurs)				
Emprunteurs	-0,016	0,984	-0,109	0,897
Plus haut niveau de scolarité atteint (réf. : études postsecondaires partielles)				
Études secondaires partielles	...	...	-0,201	0,818
Diplôme d'études secondaires	...	...	-0,083	0,921
(réf. : baccalauréat)				
Diplôme postsecondaire non universitaire	-0,321*	0,726*	...	...
Diplôme de 2e ou de 3e cycle	0,223*	1,250*	...	...

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05
1. Études postsecondaires.
Note : La taille de l'échantillon du modèle 1 est constituée de 8 578 observations représentant plus de 5 millions de personnes. Le modèle 2 est constitué de 5 256 observations représentant plus de 3 millions de personnes. L'échantillon cible est constitué de personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007.

avec le revenu personnel. Cependant, le revenu total des personnes qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires ne diffère pas de façon significative du revenu des diplômés de l'enseignement secondaire et de ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Les étudiants emprunteurs sont moins susceptibles de détenir de l'épargne et des placements

Entre 2002 et 2007, les non-emprunteurs avec EPS comptaient la plus forte proportion de personnes détenant de l'épargne et des placements (47 %)[19]. Suivaient les emprunteurs avec EPS (39 %) et les deux autres groupes sans EPS (les deux à moins de 33 %) [graphique D][20].

Les résultats des modèles logit[21] estimant la probabilité d'avoir un revenu de placement ont produit des résultats similaires (voir *Modèles*). Dans le modèle avec EPS, les résultats montrent que les emprunteurs avaient, de manière significative, une probabilité plus faible de détenir des placements comparativement aux non-emprunteurs (42 % contre 52 %) [tableau 2][22]. Toutefois, les résultats pour le groupe sans EPS montrent que les emprunteurs ne différaient pas de façon significative des non-emprunteurs quant à leur probabilité de détenir des placements. Encore une fois, le niveau de scolarité semble aussi faire une différence. Par exemple, parmi les personnes avec EPS, celles ayant un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires non universitaires étaient moins susceptibles dans une proportion de 17 points de pourcentage de détenir des placements comparativement à celles titulaires d'un baccalauréat. De même, dans le groupe sans EPS, celles qui n'avaient pas obtenu de diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles dans une proportion de 10 points de pourcentage de détenir des placements que celles qui avaient fait des études postsecondaires partielles. Toutefois, les diplômés de l'enseignement secondaire ne différaient pas de façon significative de ceux ayant des études postsecondaires partielles dans leur probabilité de détenir des placements. Dans l'ensemble, les résultats montrent que la différence dans la probabilité de détenir des placements est significative uniquement pour les emprunteurs du groupe avec EPS. Dans ce groupe, les personnes ayant des prêts étudiants sont moins susceptibles d'économiser de l'argent et de détenir des placements.

Régimes de pension agréés

L'accumulation d'avoirs de retraite constitue une autre composante importante de la richesse personnelle et du bien-être financier. Un type d'actif de retraite est le régime de pension agréé (RPA), qui est habituellement offert dans un milieu de travail syndicalisé ou dans le contexte d'emplois hautement spécialisés associés à des niveaux plus

Tableau 2 Probabilité de toucher un revenu de placement

	Modèle 1 avec EPS[1]		Modèle 2 sans EPS	
	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)
Ordonnée à l'origine	0,093	52	-0,615	35
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : non-emprunteurs)				
Emprunteurs	-0,396*	42	-0,035	34
Plus haut niveau de scolarité atteint (réf. : études postsecondaires partielles)				
Études secondaires partielles	...	...	-0,488*	25
Diplôme d'études secondaires	...	...	-0,026	33
(réf. : baccalauréat)				
Diplôme postsecondaire non universitaire	-0,721*	35	...	...
Diplôme de 2e ou de 3e cycle	0,223	58	...	...

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05
1. Études postsecondaires.
Note : La taille de l'échantillon du modèle 1 est constituée de 9 118 observations représentant presque 5,5 millions de personnes pondérées. Le modèle 2 est constitué de 6 121 observations représentant plus de 3,6 millions de personnes pondérées. Les échantillons des deux modèles comprennent les personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2002 à 2007.

pare à celles ayant un baccalauréat (36 % contre 42 %). De même, le modèle 2 montre que les personnes sans diplôme d'études secondaires sont moins susceptibles d'avoir un RPA que celles qui ont effectué des études postsecondaires partielles (24 % par rapport à 34 %).

Dans l'ensemble, donc, la probabilité d'avoir un RPA augmente avec le niveau de scolarité, mais ne diffère pas de façon significative entre les emprunteurs et les non-emprunteurs.

Les étudiants emprunteurs avec EPS sont moins susceptibles d'être propriétaires que les autres diplômés

L'accession à la propriété représente un investissement à long terme et constitue l'actif le plus important dans le cas de nombreux jeunes

élevés de scolarité. Les RPA peuvent être financés par l'employé et l'employeur. Par conséquent, la cotisation à un RPA[23] constitue une indication que le répondant a un régime de retraite parrainé par l'employeur. Entre 2002 et 2007, les emprunteurs avec EPS comptaient la plus forte proportion de personnes ayant un RPA (43 %), suivis des non-emprunteurs avec EPS (36 %). Ces deux groupes sont plus susceptibles d'avoir un RPA que les non-emprunteurs sans EPS (21 %) et que les emprunteurs sans EPS (28 %) [graphique D].

Des modèles logit sont utilisés pour estimer la probabilité d'avoir un RPA, tout en tenant compte d'autres facteurs connexes (voir *Modèles*)[24]. Après la prise en compte des niveaux de scolarité et des autres facteurs dans les modèles, les différences dans la vraisemblance d'avoir un RPA ne sont plus significatives entre les emprunteurs et les non-emprunteurs (tableau 3). Par ailleurs, le niveau de scolarité est un facteur important associé à la vraisemblance d'avoir un RPA. Le modèle 1 montre que les personnes ayant un diplôme postsecondaire non universitaire ont une probabilité prédite plus faible d'avoir un RPA lorsqu'on les com-

Graphique D Proportion ayant un revenu de placement ou un régime de pension agréé

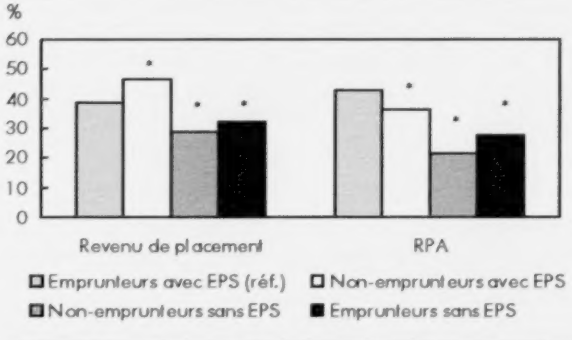

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05
Note : La taille de l'échantillon est constituée de 14 353 observations représentant presque 8,6 millions de personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2002 à 2007.

Tableau 3 Probabilité d'avoir un régime de pension agréé

	Modèle 1 avec EPS[1]		Modèle 2 sans EPS	
	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)
Ordonnée à l'origine	-0,315	42	-0,675	34
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : non-emprunteurs)				
Emprunteurs	0,102	45	-0,025	35
Plus haut niveau de scolarité atteint (réf. : études postsecondaires partielles)				
Études secondaires partielles	...	...	-0,531*	24
Diplôme d'études secondaires (réf. : baccalauréat)	...	...	-0,059	34
Diplôme postsecondaire non universitaire	-0,266*	36	...	...
Diplôme de 2e ou de 3e cycle	-0,238	37	...	...

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

1. Études postsecondaires.

Note : La taille de l'échantillon du modèle 1 est constituée de 8 606 observations représentant presque 5,1 millions de personnes pondérées. Le modèle 2 est constitué de 5 283 observations représentant plus de 3 millions de personnes pondérées. Les échantillons des deux modèles comprennent les personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2002 à 2007.

Même si l'accession à la propriété peut laisser supposer une accumulation d'avoirs, la plupart des logements sont financés grâce à des prêts hypothécaires. Chez les propriétaires d'un logement, les étudiants emprunteurs sont-ils plus susceptibles ou moins susceptibles d'avoir remboursé leur hypothèque que les non-emprunteurs? Compte tenu du groupe d'âge de la population cible (20 à 45 ans), la majorité des propriétaires avaient une hypothèque en 2007. Globalement, les étudiants emprunteurs, avec et sans EPS, comptaient la plus forte proportion de propriétaires de logement ayant une hypothèque (88 %) [graphique E]. En outre, même si les non-emprunteurs sans EPS étaient parmi les moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement, ils étaient aussi les moins susceptibles d'avoir une hypothèque (82 %). Les résultats des modèles logit[27] estimant la proba-

adultes. En 2007, 71 % des emprunteurs avec EPS étaient propriétaires de leur logement, ce qui est légèrement inférieur au taux pour les non-emprunteurs avec EPS (74 %) [graphique E][25]. La proportion de propriétaires chez les non-emprunteurs sans EPS (66 %) est nettement plus faible que chez les emprunteurs avec EPS, mais n'est pas différente de manière significative de celle des emprunteurs sans EPS (65 %).

On a obtenu des résultats similaires après la prise en compte d'autres facteurs connexes au moyen du modèle logit[26]. Dans le modèle avec EPS, la probabilité d'être propriétaires d'un logement pour les emprunteurs est, de façon significative, plus faible que pour les non-emprunteurs (53 % comparativement à 60 %) [tableau 4]. Un écart similaire entre les emprunteurs et les non-emprunteurs est estimé dans le modèle sans EPS, mais n'est pas statistiquement significatif. Comme dans les modèles précédents, le niveau de scolarité comporte un lien positif et significatif avec la probabilité d'être propriétaire d'un logement.

Graphique E Accession à la propriété et présence d'une hypothèque

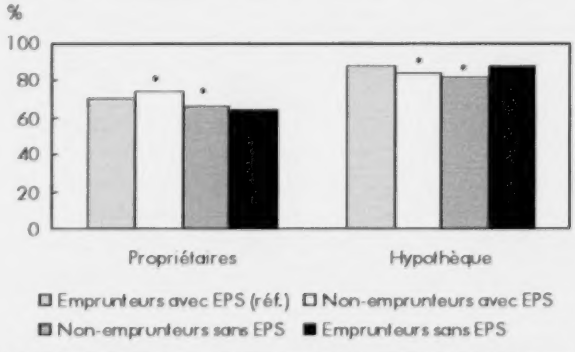

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

Note : La taille de l'échantillon est constituée de 13 631 observations représentant plus de 7,9 millions de personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007.

Tableau 4 Probabilité de posséder un logement

	Modèle 1 avec EPS[1]		Modèle 2 sans EPS	
	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)
Ordonnée à l'origine	0,417	60	0,924	72
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : non-emprunteurs)				
Emprunteurs	-0,307*	53	-0,358	64
Plus haut niveau de scolarité atteint (réf. : études postsecondaires partielles)				
Études secondaires partielles	...	...	-0,641*	57
Diplôme d'études secondaires	...	...	-0,268	66
(réf. : baccalauréat)				
Diplôme postsecondaire non universitaire	-0,355*	52	...	...
Diplôme de 2e ou de 3e cycle	-0,288	53	...	...

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

1. Études postsecondaires.

Note : La taille de l'échantillon du modèle 1 est constituée de 8 476 observations représentant plus de 4,9 millions de personnes pondérées. Le modèle 2 est constitué de 5 140 observations représentant presque 3 millions de personnes pondérées. Les échantillons des deux modèles comprennent les personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007.

bilité que les propriétaires d'un logement aient une hypothèque, dans le cas de ceux ayant fait des EPS, montrent que les emprunteurs étaient, de façon significative, plus susceptibles d'avoir une hypothèque que les non-emprunteurs (tableau 5). Toutefois, la différence réelle dans la probabilité prédite d'avoir une hypothèque entre les emprunteurs et les non-emprunteurs était assez faible (deux points de pourcentage). Les résultats quant à la probabilité d'avoir une hypothèque dans le cas du groupe sans EPS ne différaient pas de manière significative entre les emprunteurs et les non-emprunteurs.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les emprunteurs ayant fait des EPS sont moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement et, lorsqu'ils le sont, sont légèrement plus susceptibles d'avoir une hypothèque comparativement aux non-emprunteurs avec EPS. Étant donné que la plupart des hypothèques sont fondées sur la capacité de rembourser de l'emprunteur, les dettes d'études pourraient bien nuire à la décision d'acheter une maison pour certains emprunteurs. Chez les propriétaires de logement, les emprunteurs qui continuent de rembourser des prêts étudiants auront moins de ressources pour rembourser leur hypothèque. Par ailleurs, ceux sans EPS, qu'ils soient emprunteurs ou non, ne montrent pas de différence statistique dans leur probabilité d'être propriétaires de leur logement et d'avoir une hypothèque.

La richesse des étudiants emprunteurs est nettement moindre que celle de leurs homologues sans emprunt

L'Enquête sur la sécurité financière de 2005 permet un examen des niveaux de richesse globaux des étudiants emprunteurs et des non-emprunteurs. La population cible dans ce cas se limite aux personnes âgées de 20 à 29 ans, afin de réduire le biais de sélection (voir *Sources des données et définitions*). En général, les étudiants emprunteurs ayant fait des études postsecondaires ne sont pas statistiquement différents pour ce qui est de leur dette totale moyenne, mais leur actif moyen et leur valeur nette sont inférieurs à ceux de leurs homologues qui n'ont pas emprunté. Le montant moyen de l'actif des emprunteurs avec EPS est de 60 700 $, comparativement à 106 300 $ pour les non-emprunteurs avec EPS (tableau 6). Les niveaux de dette étant analogues pour les étudiants emprunteurs et les non-emprunteurs avec EPS, la valeur nette moyenne globale des étudiants emprunteurs avec EPS est, de manière significative, plus faible que celle des non-emprunteurs avec EPS (17 500 $ et 61 900 $ respectivement).

Les résultats d'un modèle linéaire[28], qui prend en compte d'autres facteurs[29] ayant des répercussions sur la valeur nette, appuient ces résultats. Même si les deux groupes sans EPS ne sont pas nettement différents des emprunteurs avec EPS, la

Tableau 5 Probabilité d'avoir une hypothèque

	Modèle 1 avec EPS[1]		Modèle 2 sans EPS	
	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)	Coefficient estimé	Probabilité prédite (%)
Ordonnée à l'origine	2,419	92	2,326	91
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : non-emprunteurs)				
Emprunteurs	0,335*	94	0,460	94
Plus haut niveau de scolarité atteint (réf. : études postsecondaires partielles)				
Études secondaires partielles	...	...	0,091	92
Diplôme d'études secondaires	...	...	0,138	92
(réf. : baccalauréat)				
Diplôme postsecondaire non universitaire	0,101	93	...	...
Diplôme de 2e ou de 3e cycle	-0,514*	87	...	...

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05
1. Études postsecondaires.
Note : La taille de l'échantillon du modèle 1 est constituée de 6 683 observations représentant plus de 3,7 millions de personnes pondérées. Le modèle 2 est constitué de 3 559 observations représentant plus de 2 millions de personnes pondérées. Les échantillons des deux modèles comprennent les personnes âgées de 20 à 45 ans qui n'étaient pas aux études en 2007.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007.

Tableau 6 Actif total moyen, dette totale moyenne et valeur nette

	Actif total	Dette totale	Valeur nette
	Coefficient estimé ($)		
Emprunteurs avec EPS[1] (réf.)	60 700	43 300	17 500
Non-emprunteurs avec EPS	106 300*	44 400	61 900*
Non-emprunteurs sans EPS	52 000	24 000*	28 000
Emprunteurs sans EPS	36 000	38 800	-2 700*

*différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05
1. Études postsecondaires.
Note : La taille de l'échantillon est constituée de 533 observations représentant plus de 1,8 million de chiffres pondérés. Les totaux de l'actif, de la dette et la valeur nette sont liés à l'unité familiale dans laquelle le principal soutien économique de la famille était âgé de 20 à 29 ans en 2005.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2005.

valeur nette estimée des non-emprunteurs avec EPS est plus élevée de façon significative (tableau 7). La valeur nette des non-emprunteurs avec EPS est supérieure de 39 200 $ en moyenne à celle des emprunteurs avec EPS.

Le fait de terminer l'école avec une dette ralentit de toute évidence l'accumulation initiale de richesse, mais le rendement des études supérieures compensera souvent à long terme. Néanmoins, plus la dette est importante, plus il faudra vraisemblablement de temps aux étudiants emprunteurs pour pouvoir commencer à accumuler de la richesse.

Sommaire

En raison des coûts de plus en plus grands des études postsecondaires, davantage d'étudiants dépendent de prêts étudiants pour les aider à financer leurs études postsecondaires. Entre 1995 et 2005, le taux de prêts étudiants chez les diplômés a augmenté pour passer de 49 % à 57 %, tout comme la dette d'études moyenne (15 200 $ à 18 800 $). Une proportion faible mais croissante d'emprunteurs ont un niveau d'endettement de 25 000 $ ou plus lorsqu'ils obtiennent leur diplôme.

Parmi les diplômés de niveau postsecondaire, les emprunteurs ne différaient pas de façon significative des non-emprunteurs avec EPS au chapitre du taux d'emploi, du revenu personnel total et de la probabilité d'avoir un RPA. Toutefois, les emprunteurs étaient moins susceptibles d'avoir de l'épargne et des placements, ou d'être propriétaires de leur logement. Chez les diplômés âgés de 20 à 29 ans, la dette totale était similaire pour les emprunteurs et les non-emprunteurs, ce qui n'est pas

Sources des données et définitions

L'**Enquête nationale auprès des diplômés** (END) examine l'expérience sur le marché du travail des diplômés d'établissements postsecondaires publics au Canada, comme les universités, les cégeps, les collèges communautaires et les établissements offrant des programmes de formation technique ou professionnelle. L'enquête est axée sur l'emploi, le type de profession et le lien entre l'emploi et la scolarité. La population cible de l'END est constituée de tous les diplômés d'un établissement postsecondaire public reconnu au Canada qui ont satisfait aux exigences d'un programme admissible ou qui ont obtenu un diplôme à un moment donné en 2005, et qui vivaient au Canada ou aux États-Unis au moment de l'enquête (à l'exception des citoyens américains vivant aux États-Unis au moment de l'enquête). Jusqu'à maintenant, six années d'obtention de diplôme ont été étudiées : 1982, 1986, 1990, 1995, 2000 et 2005. La présente étude compare les résultats des promotions de 1995 et de 2005.

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) est une enquête longitudinale constituée de panels de six ans comportant une composante transversale. Un nouveau panel voit le jour tous les trois ans, ce qui fait que deux panels se chevauchent constamment. Chaque panel comprend environ 15 000 ménages — environ 30 000 adultes — et englobe toutes les personnes des 10 provinces, sauf celles vivant dans des réserves indiennes et dans des établissements institutionnels. La présente étude se fonde principalement sur la composante transversale de 2007 de l'EDTR[30]. Toutes les données présentées sont pondérées[31] et des poids bootstrap sont utilisés pour le test de signification. En 2005, dans le contexte de l'EDTR, on a commencé à recueillir des données sur la situation des personnes en ce qui a trait aux prêts étudiants. De façon plus particulière, on a demandé à tous les répondants s'ils avaient déjà eu un prêt étudiant. Si la réponse était « oui », on leur demandait le montant total emprunté et le montant dû en cours. Les questions sur les prêts étudiants ont été posées uniquement aux répondants âgés de 16 à 45 ans. Étant donné qu'un très petit pourcentage de répondants de moins de 20 ans avaient terminé leurs études postsecondaires, seulement ceux âgés de 20 à 45 ans ont été inclus dans l'analyse présentée dans cette section. En outre, les répondants qui ont déclaré fréquenter l'école à temps plein ou à temps partiel en 2007 ont été exclus, étant donné que l'objectif du document est d'examiner la situation financière des non-étudiants.

L'**Enquête sur la sécurité financière** (ESF) permet de recueillir des données auprès de 9 000 ménages concernant leur revenu, leur scolarité, leur emploi, leurs avoirs, leurs dettes et leurs prêts étudiants. Elle fournit donc des renseignements sur la valeur nette (richesse) des familles canadiennes. Sont exclues les personnes vivant dans des réserves indiennes et sur des terres de la Couronne, les résidents des territoires, les membres des communautés religieuses et d'autres communautés, les membres des Forces armées vivant dans des camps militaires et les personnes vivant dans des établissements institutionnels ou dans des résidences pour personnes âgées.

La présente étude se fonde sur le cycle de 2005 de l'ESF. Parmi les limites que comporte l'ESF pour cette étude figure le fait qu'elle retient uniquement les répondants ayant un prêt étudiant qui ont déclaré une dette en cours relativement à un tel prêt pour l'année de référence. Par conséquent, les personnes qui avaient remboursé leurs prêts étudiants seront classées de façon erronée comme n'ayant pas de prêts étudiants et auront été laissées de côté pour les questions sur les prêts étudiants. Celles qui avaient remboursé leurs prêts étudiants sont aussi plus susceptibles d'être en meilleure situation financière, ce qui mène peut-être à un effet de sélection. Afin de réduire cet effet de sélection, seuls les répondants âgés de 20 à 29 ans qui étaient le principal soutien économique ou le conjoint ou partenaire ont été inclus dans cette section[32].

La **population cible** des étudiants emprunteurs variait pour la présente étude selon l'enquête utilisée. Dans le cas des données contextuelles et des tendances récentes, l'analyse à partir de l'END de 1995 et de 2005 comprenait tous les répondants à l'enquête (diplômés des promotions de 1995 et 2005), peu importe leur âge. L'échantillon total pour l'END de 1995 est d'environ 43 000 répondants, représentant presque 300 000 diplômés. Pour l'END de 2005, l'échantillon total est d'environ 39 600 répondants, représentant plus de 350 000 diplômés. La population cible à partir des données de l'EDTR comprenait les personnes âgées de 20 à 45 ans en 2007, celles de plus de 45 ans n'ayant pas à répondre aux questions sur les prêts étudiants. L'échantillon de l'EDTR est d'environ 15 300 répondants, représentant plus de 9 millions de personnes. Enfin, l'analyse à partir de l'ESF comprenait uniquement les personnes âgées de 20 à 29 ans en 2005, afin de réduire le biais de sélection. L'échantillon total compte environ 500 répondants, représentant presque 1,7 million de personnes.

Le **revenu de placement** est utilisé comme approximation de l'épargne et des placements. Dans l'EDTR, le revenu de placement comprend le montant réel des dividendes (montant non imposable), les intérêts et les autres revenus de placement, comme le revenu net de société et le revenu net de loyers.

L'**actif total** comprend :

- le total des actifs (avoirs) financiers autres que la pension;
- le total partiel des actifs non financiers (résidence principale, autres biens immobiliers et autres actifs non financiers);
- le total de la valeur de l'actif de retraite, des fonds de retraite principaux et des instruments d'épargne-retraite moins courants[33];
- l'accumulation de la valeur de toutes les entreprises exploitées par l'unité familiale.

La **dette totale** comprend :

- l'hypothèque liée à la résidence principale, valeur finale;
- les hypothèques sur les autres biens immobiliers au Canada et l'hypothèque liée à la partie non agricole de la résidence principale s'il s'agit d'une exploitation agricole;
- l'accumulation de la valeur de la dette des hypothèques sur les biens immobiliers à l'extérieur du Canada;
- l'accumulation de la valeur de la dette des principales cartes de crédit;

Sources des données et définitions, fin

- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres cartes de crédit;
- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres paiements différés et de programmes de versements échelonnés;
- l'accumulation de la valeur de la dette des prêts étudiants;
- l'accumulation de la valeur de la dette de prêts pour automobiles, camions et fourgonnettes;
- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres prêts pour véhicules;
- l'accumulation de la valeur de la dette de la marge de crédit hypothécaire;
- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres marges de crédit que la marge de crédit hypothécaire;
- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres prêts d'institutions financières;
- l'accumulation de la valeur de la dette d'autres sommes dues.

Les **études postsecondaires partielles** comprennent les études postsecondaires universitaires et non universitaires.

Le **baccalauréat** comprend le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat et inférieur à la maîtrise.

Les **études postsecondaires non universitaires** comprennent le certificat postsecondaire non universitaire et le certificat universitaire inférieur au baccalauréat.

Le **diplôme de deuxième ou de troisième cycle** comprend la maîtrise, le diplôme en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie ou le premier grade professionnel en droit, et le doctorat.

Tableau 7 Résultats du modèle linéaire pour la valeur nette

	Coefficient estimé ($)
Ordonnée à l'origine	59 400
Situation quant aux prêts étudiants (réf. : emprunteurs avec EPS[1])	
Non-emprunteurs avec EPS	39 200*
Non-emprunteurs sans EPS	13 200
Emprunteurs sans EPS	-21 400
Âge	
Centré à 25	3 000*
Carré centré	1 100
Femmes (réf. : hommes)	-19 300*
État matrimonial (réf. : marié)	
Séparé, divorcé, veuf	F
Célibataire, jamais marié	-43 800*

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

1. Études postsecondaires.

Note : D'autres variables, incluses dans le modèle mais non mentionnées parce que non statistiquement significatives, comprennent la province de résidence, la taille de la région de résidence, la langue maternelle, les limitations d'activités, l'activité principale et la profession. La taille de l'échantillon est constituée de 532 observations représentant plus de 1,8 million de personnes âgées de 20 à 29 ans en 2005. Les totaux de l'actif, de la dette et la valeur nette sont liés à l'unité familiale dans laquelle le principal soutien économique de la famille était âgé de 20 à 29 ans en 2005.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2005.

étonnant étant donné que leur capacité de rembourser, dont fait foi le revenu total, était à peu près égale. Par contre, les emprunteurs avec EPS avaient en moyenne un actif plus faible et, par conséquent, une valeur nette plus faible que les non-emprunteurs avec EPS.

L'étude a également permis d'examiner la petite population qui a accumulé des dettes d'études pendant une période d'études postsecondaires incomplètes. Même si nombre de résultats pour ce groupe sont imprécis en raison de la petite taille de l'échantillon, la valeur nette moyenne des emprunteurs sans EPS était, de manière significative, plus faible que celle des autres emprunteurs avec EPS.

Les résultats laissent supposer que même si les dettes d'études continuent d'avoir des répercussions sur les finances des personnes pendant des années après l'obtention du diplôme, les emprunteurs qui terminent leurs études postsecondaires obtiennent un rendement de la scolarité sur le marché du travail qui est similaire à celui des non-emprunteurs. En outre, les deux groupes de diplômés obtiennent des résultats bien meilleurs sur le marché du travail comparativement aux personnes ayant un plus faible niveau de scolarité, y compris celles qui ont fait des études postsecondaires partielles.

Tableau 8 Tendances récentes liées aux prêts étudiants, promotions de 1995 et de 2005

	1995 (réf.)			2005		
	Les deux sexes[1]	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
			milliers			
Population des diplômés[2]	298,2	129,3	168,6	354,2	148,9*	205,3*
			%			
Diplômés	100	43	57	100*	42*	58*
Avec prêt étudiant de toute source	49	49	49	57*	55*	58*
Emprunteurs						
Avec prêt étudiant du gouvernement seulement	67	65	68	52*	49*	55*
Avec prêt étudiant d'autres sources seulement	14	15	13	22*	24*	20*
Avec prêt étudiant du gouvernement et d'autres sources	20	21	19	26*	27*	26*
Prêt étudiant du gouvernement remboursé au moment de l'obtention du diplôme	8	8	9	17*	17*	17*
			$			
Dette d'études moyenne auprès du gouvernement au moment de l'obtention du diplôme[3]	14 700	14 100	15 100	16 600*	16 100*	17 000*
Dette d'études moyenne auprès de toutes les sources[3,4]	15 200	14 800	15 400	18 800*	18 600*	19 000*
			%			
Devant 25 000 $ ou plus[5]	17	16	17	27*	26*	27*
Devant 50 000 $ ou plus[5]	2	2	2	6*	5*	6*
			années			
Années moyennes prévues pour rembourser le prêt étudiant	7,2	6,6	7,6	7,4	7,1*	7,5
			%			
Prévoyant plus de 10 ans pour rembourser le prêt	18	13	22	20	18*	21

* différence significative par rapport au groupe de référence (1995) au niveau de 0,05

1. Les valeurs liées au sexe étaient manquantes pour environ 248 répondants pondérés.
2. La population de l'Enquête nationale auprès des diplômés comprend les diplômés des établissements postsecondaires canadiens. La présente étude porte sur les diplômés des promotions de 1995 et de 2005.
3. Les estimations moyennes de la dette d'études au moment de l'obtention du diplôme excluent les réponses « Ne sait pas », « Refus » ou « Sans objet ».
4. Le montant moyen de la dette d'études auprès de toutes les sources est probablement sous-estimé pour 1995, la variable correspondant au montant du prêt à rembourser provenant d'autres sources au moment de l'obtention du diplôme n'étant pas disponible pour 1995. On utilise plutôt le montant du prêt à rembourser provenant d'autres sources maintenant (deux années après l'obtention du diplôme). Étant donné que certains étudiants ont peut-être complètement remboursé leur prêt ou réduit le montant dû à d'autres sources dans la période de deux ans, ce chiffre sera vraisemblablement sous-estimé, ce qui signifie que la différence entre les montants de 1995 et de 2005 est probablement surestimée.
5. Proportion d'étudiants emprunteurs estimée au moment de l'obtention du diplôme et pour ceux qui avaient des dettes d'études positives ou non nulles.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 1995 et 2005.

Notes

1. Même si le graphique A représente les frais de scolarité moyens dans toutes les provinces au Canada, les frais de scolarité au Québec sont demeurés inchangés depuis la fin des années 1990 et se situent actuellement à moins de la moitié de la moyenne nationale.

2. Recettes et dépenses consolidées des administrations publiques. La proportion qui reste des recettes publiques est constituée des autres ventes de biens et services, des revenus de placement et d'autres sources de recettes.

3. Frenette (2007) a déterminé que seulement 12 % de l'écart total entre les jeunes du quartile supérieur de revenu et ceux du quartile inférieur, au chapitre de la fréquentation de l'université, est lié à des contraintes financières.

4. Les subventions et les bourses représentent une autre option. Parmi les subventions et les bourses offertes au cours de la période de 1995 à 2005 figuraient le Programme de bourses générales du millénaire, le Programme de bourses d'accès du millénaire et la Subvention canadienne pour étudiants de familles à faibles revenus. Toutefois, l'analyse détaillée des programmes de subventions et de bourses dépasse la portée de la présente étude.

5. Comprend les prêts provenant de programmes de prêts étudiants consentis par le gouvernement, de banques et d'institutions, de parents et d'autres personnes apparentées.

6. Voir le tableau 8 pour les statistiques ventilées selon le sexe. Dans l'ensemble, les moyennes et les proportions selon le sexe ne différaient pas beaucoup des chiffres globaux.

7. Seuls les emprunteurs dont le montant de la dette était positif ont été inclus dans l'estimation de la moyenne, tandis que ceux qui avaient remboursé leurs prêts complètement ont été exclus. En 1995, 8 % des étudiants emprunteurs des programmes parrainés par le gouvernement avaient remboursé leurs prêts complètement avant l'obtention de leur diplôme. Cette proportion est passée à 17 % en 2005.

8. À moins d'indications contraires, toutes les valeurs monétaires de la présente étude sont en dollars constants de 2007.

9. Le chiffre combiné pour 1995 est probablement sous-estimé, l'END ne comportant que des questions concernant le montant dû par les répondants à d'autres sources au moment de l'enquête, c'est-à-dire deux ans après l'obtention du diplôme. Par conséquent, il est probable que certains des prêts aient été remboursés au cours de cette période. Néanmoins, le chiffre combiné de 2005 ne rend pas compte du montant dû au moment de l'obtention du diplôme, ce qui montre que les prêts d'autres sources représentent une proportion considérable du montant total de la dette d'études.

10. On utilise les frais de scolarité moyens en dollars constants de 2007 de tous les programmes postsecondaires. Cela vise à assurer l'uniformité de la comparaison avec les niveaux d'emprunt, les montants d'emprunt moyens tenant aussi compte de tous les programmes postsecondaires.

11. Comme il est noté précédemment, les montants des prêts étudiants d'autres sources au moment de l'obtention du diplôme ne sont pas disponibles pour 1995. Par conséquent, il se peut que ce chiffre soit sous-estimé.

12. Toutes les valeurs sont calculées en dollars constants de 2007.

13. Aux fins du PCPE, un emprunteur est défaillant lorsque les arriérés du prêt sont supérieurs à 270 jours (environ neuf mois de paiements).

14. Environ 16 % des répondants de l'échantillon ont déclaré être des travailleurs autonomes en 2007. Seuls les emprunteurs sans EPS étaient, de manière significative, moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes comparativement au groupe de référence des emprunteurs ayant fait des EPS (12 % contre 17 %).

15. La proportion de travailleurs à temps plein en 2007 se situait entre 88 % et 89 % pour tous les groupes.

16. L'échantillon pour ce modèle exclut les personnes qui n'étaient pas occupées toute l'année. Celles qui travaillaient une partie de l'année ont été incluses. Le modèle tient compte de la situation quant aux prêts étudiants, de la scolarité, du groupe d'âge, de l'expérience à temps plein toute l'année, de l'état matrimonial, des caractéristiques de la famille, du statut d'immigrant, de l'appartenance à une minorité visible, de la situation vis-à-vis de l'incapacité, du niveau de scolarité des parents, de la province, de la taille de la région de résidence et de la profession.

17. Les modèles pour les gains annuels ont aussi été estimés et les résultats étaient comparables aux modèles de revenu. Les modèles ayant trait au revenu total sont présentés étant donné qu'ils

incluent le revenu du capital, qui peut différer entre les non-emprunteurs et les emprunteurs (dont on présume qu'ils sont plus limités au chapitre du crédit).

18. Les ratios ont été calculés au moyen de l'option eform après estimation dans STATA. De façon plus précise, la forme d'exp(β) est utilisée pour calculer le ratio entre une variable nominale et sa catégorie de référence.

19. On considère que les personnes détiennent de l'épargne ou des placements si elles ont déclaré un revenu de placement comprenant un montant réel de dividendes (montant non imposable), des intérêts ou d'autres revenus de placement, comme un revenu net de société ou un revenu net de loyers. Étant donné que les placements ne produisent pas de rendement chaque année, un répondant est considéré comme ayant un revenu de placement s'il a touché un tel revenu pendant une année ou une autre entre 2002 et 2007 afin de réduire les erreurs de classement des personnes qui détiennent des placements mais qui n'ont pas eu de rendement.

20. Toutes les moyennes et les proportions sont normalisées selon l'âge.

21. Les facteurs pris en compte incluent l'âge, le niveau de scolarité, le nombre d'années d'expérience à temps plein toute l'année, l'état matrimonial, les caractéristiques de la famille, le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, le sexe, le niveau de scolarité des parents, la province et la taille de la région de résidence, ainsi que la profession.

22. Il est possible que ceux des groupes plus âgés de l'échantillon (35 à 45 ans) soient plus susceptibles de toucher un revenu provenant d'une succession, ce qui peut leur donner plus de possibilités d'investissement ou d'épargne. Afin de déterminer si tel est le cas, le modèle a été exécuté à nouveau en excluant les 35 à 45 ans. Les résultats n'ont pas fait ressortir de différences substantielles entre le modèle complet et le modèle restreint, ce qui laisse supposer que le revenu tiré d'une succession ne contribue pas de façon majeure à la probabilité d'avoir un revenu de placement.

23. Les répondants sont considérés comme ayant un RPA s'ils ont cotisé à un RPA entre 2002 et 2007.

24. Les facteurs pris en compte incluent l'âge, le niveau de scolarité, le nombre d'années d'expérience à temps plein toute l'année, l'état matrimonial, les caractéristiques de la famille, le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, le sexe, le niveau de scolarité des parents, la province et la taille de la région de résidence, de même que la profession.

25. Dans l'EDTR, on demande si le logement est la propriété d'un membre du ménage. Afin d'augmenter la vraisemblance que le logement soit la propriété du répondant, seuls ceux qui ont déclaré être le principal soutien économique ou le conjoint ou partenaire sont inclus dans cette section. Les personnes exclues représentent 11 % de l'échantillon.

26. Les facteurs pris en compte incluent l'âge, les années depuis l'obtention du dernier grade ou certificat, l'état matrimonial, les caractéristiques de la famille, le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, le sexe, le niveau de scolarité des parents, la province et la taille de la région de résidence, la profession et le revenu total annuel moyen avant impôts et son carré, afin de permettre une relation non linéaire.

27. Les facteurs pris en compte incluent l'âge, les années depuis l'obtention du dernier grade ou certificat, l'état matrimonial, le fait que le répondant vive avec des enfants ou des parents, le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, le sexe, le niveau de scolarité des parents, la province et la taille de la région de résidence, la profession de même que le revenu.

28. En raison du nombre important d'enregistrements comportant des valeurs négatives, on utilise un modèle linéaire plutôt qu'un modèle log-linéaire (voir *Modèles*).

29. Parmi les variables qui ont un effet significatif sur la valeur nette figurent l'âge, le sexe et l'état matrimonial. Les autres variables qui sont aussi dans le modèle, mais qui ne sont pas déclarées parce qu'elles ne sont pas statistiquement significatives, comprennent la province, la taille de la région de résidence, la profession, la langue maternelle, les limitations d'activités et l'activité principale.

30. La composante longitudinale est utilisée dans de rares cas, par exemple, lorsque la proportion de personnes qui ont cotisé à un RPA entre 2002 et 2007 a été calculée.

31. Le poids d'enquête LBWT26 est utilisé.

32. Selon l'EDTR, seulement 26 % des répondants âgés de 20 à 29 ans avaient remboursé leurs prêts étudiants en 2005. En outre, le prêt étudiant moyen pour les personnes de cette fourchette d'âge qui avaient remboursé leur prêt n'était que de 8 600 $, comparativement à 14 500 $ pour celles qui ne l'avaient pas remboursé.

33. Cela comprend les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les comptes de retraite immobilisés et les fonds enregistrés de revenu de retraite, les pensions courantes, les pensions différées et les pensions en cours de versement, les régimes de participation différée aux bénéfices, les régimes de retraite des membres de la haute direction et les régimes de pension étrangers, ainsi que les rentes. Les régimes de pension courants compris dans ce total partiel sont évalués à l'échéance.

■ Documents consultés

CHRISTOFIDES, Louis N., Michael HOY et Ling YANG. 2006. *The Gender Imbalance in Participation in Canadian Universities (1977-2003)*, Guelph, University of Guelph, Department of Economics, document de travail n° 2006-10, 34 p., http://www.economics.uoguelph.ca/Research/DisPapers/2006_10.pdf (consulté le 6 janvier 2010).

FINNIE, R., et R. MUELLER. 2008. *Access to Post-secondary Education in Canada Among First and Second Generation Canadian Immigrants: Raw Differences and Some of the Underlying Factors*, Mimeo.

FINNIE, Ross, Eric LASCELLES et Arthur SWEETMAN. 2005. *Qui poursuit des études supérieures? L'incidence directe et indirecte des antécédents familiaux sur l'accès aux études postsecondaires*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 44 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 237, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2005237-fra.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

FINNIE, Ross. 2002. « Les prêts étudiants : emprunt et fardeau », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 4, octobre, n° 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 30 à 46, http://www.statcan.gc.ca/pub/81-003-x/81-003-x2001004-fra.pdf (consulté le 6 janvier 2010).

FRENETTE, Marc. 2009. « Do universities benefit local youth? Evidence from the creation of new universities », *Economics of Education Review*, vol. 28, n° 3, juin, http://www.sciencedirect.com (consulté le 6 janvier 2010).

FRENETTE, Marc. 2008. « University access amid tuition fee deregulation: Evidence from Ontario professional programs », *Analyse de politiques*, vol. 34, n° 1, mars, p. 89 à 109, résumé en français, http://economics.ca/cgi/jab?journal=cpp&view=v34n1/CPPv34n1p089.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

FRENETTE, Marc. 2007. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 43 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 295, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007295-fra.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

FRENETTE, Marc, et Klarka ZEMAN. 2007. *Pourquoi la plupart des étudiants universitaires sont-ils des femmes? Analyse fondée sur le rendement scolaire, les méthodes de travail et l'influence des parents*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 29 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 303, http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007303-fra.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

FRENETTE, Marc. 2006. « Too far to go on? Distance to school and university participation », *Education Economics*, vol. 14, n° 1, p. 31 à 58.

FRENETTE, Marc. 2004. « Access to college and university: Does distance to school matter? », *Analyse de politiques*, vol. 30, n° 4, p. 427 à 443, http://economics.ca/cgi/jab?journal=cpp&view=v30n4/CPPv30n4p427.pdf (consulté le 22 décembre 2009).

GOUVERNEMENT DU CANADA. 2009. *Prêts d'étudiants et bourses : bien comprendre les prêts étudiants*, Ciblétudes, http://www.cibletudes.ca/fra/pendant/obtenir/usl.shtml (consulté le 22 décembre 2009).

KAPSALIS, Costa. 2006. « Qui reçoit le prêt étudiant? », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 3, mars, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10306/9134-fra.htm (consulté le 22 décembre 2009).

KEELEY, Brian. 2007. *Le capital humain : comment le savoir détermine notre vie*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, « Les essentiels de l'OCDE », http://www.oecd.org/document/46/0,3343,fr_21571361_37705603_41525230_1_1_1_1,00.html (consulté le 22 décembre 2009).

MCCULLAGH, P., et J.A. NELDER. 1989. *Generalized Linear Models*, deuxième édition, Londres, Chapman & Hall.

OREOPOULOS, Philip, et Kjell G. SALVANES. 2009. *How Large are Returns to Schooling? Hint: Money Isn't Everything*, Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 52 p., « NBER Working Paper Series », nº 15339, http://papers.nber.org/papers/w15339.pdf (consulté le 6 janvier 2010).

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC). 2009a. *À propos du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE)*, http://www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/subventions_etudes/apropos/index.shtml (consulté le 22 décembre 2009).

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC). 2009b. *Programme canadien de prêts aux étudiants : rapport annuel 2006-2007*, Ottawa, http://www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/subventions_etudes/Publications/rapport_annuel/2006-2007/index.shtml (consulté le 6 janvier 2010).

SCHWARTZ, S., et R. FINNIE. 2002. « Student loans in Canada: An analysis of borrowing and repayment », *Economics of Education Review*, vol. 21, p. 497 à 512.

SCHWARTZ, Saul. 1999. « The dark side of student loans: Debt burden, default, and bankruptcy », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 37, nos 1 et 2, p. 307 à 338, http://www.ohlj.ca/archive/articles/37_12_schwartz.pdf (consulté le 22 décembre 2009).